

où il dit que les revenus accuseraient une diminution de quelque 19 millions de dollars. Il n'a pas dit ce que seraient ses déboursés, bien qu'en réalité il demande à ce Parlement de voter, dans les prévisions budgétaires principales, une somme d'un peu plus de 373 millions ce qui l'emporte de 7 millions sur la somme correspondante votée l'année dernière. Les prévisions supplémentaires doivent suivre et il faudra encore ouvrir des crédits destinés aux dépenses extraordinaires. Ainsi que je l'ai dit, le ministre ne nous dit pas comment ses revenus seront constitués; il ne dit pas à la Chambre ce qu'il compte retirer des douanes, combien lui rapportera l'accise, et quelles seront les perceptions de l'impôt sur le revenu. Autant de choses qu'il laisse dans le domaine de la conjecture et de l'incertitude. Lorsqu'il fait son exposé financier dans le parlement anglais, le chancelier de l'Echiquier est toujours rigoureusement tenu de rendre compte de sa conduite dans la mesure où il a pu réaliser ses prévisions et où ses observations concordent avec les événements de l'année financière dont il s'agit. Dans le cas qui nous occupe, on ne nous a fait qu'un exposé des faits se limitant au 31^{ème} jour de mars 1928; nous sommes appelés à voter les crédits pour 1929 et nous recherchons les voies et moyens de prélever les revenus nécessaires pour faire face à ces dépenses. Je prétends donc que l'on ne saurait guère, même en faisant un effort d'imagination, appeler ce discours un exposé budgétaire pour l'année financière se terminant le 31 mars 1929, et il faut croire que l'honorable ministre a l'intention de nous donner, dans un avenir rapproché, un exposé budgétaire applicable à cette année-là. Tant qu'il n'aura pas fait cela, la Chambre se trouvera plus ou moins sans les renseignements voulus sur l'année financière dont il s'agit présentement.

Divers membres du ministère ont appuyé l'exposé budgétaire; le ministre de la Santé (l'hon. J. H. King) l'a appuyé dans un discours auquel nous pourrions fort bien appliquer ces paroles de Tennyson:

An infant crying in the night;
An infant crying for the light;
And with no language but a cry.

Dans un discours rempli de subtilités, le ministre du Commerce (l'hon. M. Malcolm) a appuyé ce budget; il nous a habilement expliqué le chômage qu'il a dit être saisonnier. Il en est bien ainsi, et en termes d'application générale dont il est coutumier, il a abordé d'autres questions, mais, dans son empressement sincère d'appuyer le budget du ministre des Finances, il a omis, cela va de soi, certains faits que je lui signalerai dans un instant.

Le ministre des Chemins de fer (l'hon. M. Dunning) a, lui aussi, essayé de prononcer un [L'hon. M. Bennett.]

discours tempéré. Après avoir fait porter ses observations sur la situation des Chemins de fer nationaux, il s'est appliqué à faire voir l'inconvénient de la multiplicité des groupes dans une Chambre ou un parlement de la nature de celui-ci. Sur le premier sujet, je me contenterai de lui rappeler qu'il fait erreur en disant que les Chemins de fer nationaux peuvent disposer d'une somme suffisante pour leur permettre de payer les intérêts sur ce qu'ils doivent au public. Nous le constatons en consultant la longue série de chiffres qui paraissent à la page 4 du rapport préliminaire déposé sur le bureau de la Chambre. Il est parfaitement vrai que le réseau national a un excédent de recettes d'environ 46 millions, somme qui aurait pu servir à payer les intérêts sur ce qu'il doit au public s'il n'avait pas eu d'autres frais à payer. Hélas! il y avait d'autres motifs de tirer sur ce fonds; c'est ce qui fait qu'il n'a pu suffire à payer les intérêts sur les sommes dues au public et qu'il a fallu recourir au trésor de l'Etat. A la page 4 du rapport en question, on voit que l'exploitation s'est soldée par un excédent—qu'on appelle recettes nettes—de \$46,463,969.30. Mais avant de faire servir cette somme au paiement des intérêts sur les obligations du réseau envers le public, il a fallu prendre \$3,599,650.52 pour payer le loyer de wagons à marchandises, \$92,330.79 pour payer le loyer de locomotives et \$291,485.13 pour des wagons à voyageurs. De plus, on a dû payer \$1,083,207.19 pour loyers d'installations en commun, ce qui est une dépense imputable sur le revenu; on a payé \$1,212,587.52 pour loyer de voies ferrées et \$82,091.78 pour loyers divers. Il en résulte qu'après le paiement de ces dépenses sur les recettes nettes il n'est pas resté suffisamment d'argent pour payer les intérêts sur la dette due au public, dette qui, on le voit à la page 4 du rapport, s'élevait à \$40,448,274.44. Le ministre a eu le seul tort d'oublier que, pour pouvoir dire que les recettes se sont élevées à tant, il faut que cette somme ait été entièrement disponible pour le paiement des frais obligatoires. S'il se trouve d'autres frais à payer sur cette somme avant qu'elle soit disponible pour le paiement des intérêts, cette somme n'est donc pas disponible, et c'est cette confusion qui a fait tomber le ministre dans l'erreur que j'ai mentionnée.

Il n'est pas vrai non plus, monsieur l'Orateur, que dans une année quelconque le réseau national ait jamais gagné assez d'argent pour payer les intérêts sur ses obligations envers le public. Dès l'année de l'arrivée des libéraux au pouvoir, année écoulée le 31 mars 1923, le réseau national a obtenu \$77,863,938.23 du Trésor public; en 1924, il a obtenu \$23,710,616.70; en 1924-1925, il a obtenu \$9,934,-